

Règlement

Journée cantonale vaudoise de football scolaire 2019

Organisée par la Commission des juniors de l'ACVF, l'ASF, l'Association vaudoise d'éducation physique scolaire (AVEPS) et le Service de l'éducation physique et du sport (SEPS).

1. But

La Commission des juniors de l'ACVF organise, en partenariat avec l'ASF, un tournoi de football cantonal pour permettre aux écoliers de pratiquer, dans un esprit sain, un sport qu'ils aiment.

Ce tournoi s'adresse aux licenciés ainsi qu'aux non-licenciés, mais il serait souhaitable, dans le but de promouvoir ce sport, **de ne pas présenter des équipes ne comportant que des licenciés**, qui ont, dans le cadre de leurs clubs, suffisamment d'occasions de pratiquer leur sport favori. Merci aux enseignants responsables de favoriser l'aspect social plutôt que de viser uniquement le résultat.

Les vainqueurs de chaque catégorie représenteront le Canton de Vaud lors de la finale suisse, qui se déroulera à Bâle le 12 juin 2019.

Attention !

Les équipes qualifiées pour la finale suisse doivent se composer d'écoliers d'une même classe, de deux classes parallèles ou d'une classe d'éducation physique du même établissement scolaire.

2. Catégories

CF feuille d'invitation.

3. Dates et lieux

Les différents tournois se dérouleront le **mercredi 15 mai 2019** à Chavannes. Les matches se dérouleront de 9 h 00 à 17 h 00.

4. Responsables des équipes

Chaque équipe est représentée par un enseignant, qui assume la responsabilité du groupe vis-à-vis des organisateurs du tournoi. Cette clause est obligatoire. L'enseignant accompagnant est tenu de s'occuper de son équipe tout au long de la journée, y compris pendant la pause de midi, et de nettoyer les places de jeu.

5. Equipement

Les équipes se présentent en tenue de sport : maillot, cuissettes et chaussures de sport ou souliers de football multi crampons. Les élèves qui se présenteront avec des souliers à crampons interchangeables ne pourront pas participer au tournoi.

Pour des raisons de sécurité **les protège-tibias sont obligatoires et les équipes seront contrôlées par les arbitres !**

Ces règles doivent être contrôlées par les responsables d'équipe.

L'usage d'un équipement uniforme est recommandé; au besoin, les équipes seront distinguées par des dossards.

Attention : Piercings interdits, merci de mettre un scotch par-dessus !!!

6. Participants et durée des matches

Toutes les équipes jouent **des matches à 7 et chaque équipe est autorisée à inscrire 11 joueurs.**

Les matches se déroulent selon les règles officielles du football (D7).

La durée des matches de qualification est fixée en fonction du nombre d'équipes inscrites et du nombre de terrains à disposition.

7. Convocation et résultats

Le programme définitif sera établi en fonction du nombre d'équipes inscrites. L'horaire détaillé des matches sera adressé aux enseignants responsables.

8. En cas d'intempérie

En cas de mauvais temps, un mail vous sera transmis et vous renseignera sur la suppression ou le maintien du tournoi.

9. Arbitrage

L'arbitrage sera assuré par des arbitres officiels de juniors.

10. Assurance

Personnelle.

11. Transport

Selon les modalités de l'établissement scolaire.

12. Liste des joueurs

La liste complète des élèves (limitation à 11) est établie par le responsable de l'équipe sur une formule ad hoc et sera remise au début du tournoi. La direction scolaire appose le sceau de l'établissement sur la liste et confirme, par sa signature, son exactitude.

Pour les équipes qualifiées pour la finale suisse, le jury comparera la liste du jour avec celle des qualifications ! Au besoin, les joueurs devront prouver leur identité au moyen d'un document officiel. Si la liste n'est pas correcte, l'équipe sera exclue de la compétition.

13. Fair-play

Suite aux divers problèmes que nous avons connus durant les éditions précédentes, nous nous permettons les précisions suivantes:

- **Une équipe ne doit pas être une sélection des meilleurs élèves du collège et ne pas faire appel à des élèves n'étant plus à l'école !**
- Chaque équipe est représentée par un responsable qui connaît les différents points du présent règlement et s'engage à les faire respecter.

Les équipes, et au travers d'elles leurs établissements, qui ne respecteraient pas ce règlement et/ou dont le fair-play laisserait par trop à désirer seront exclues lors des éditions futures. Nous comptons sur l'engagement de chaque responsable pour éviter que de telles mesures soient prises. Tenez compte du comportement de vos élèves durant l'année.

14. Inscriptions

Les enseignants doivent obtenir l'accord de leur direction et prendre avec eux le jour du tournoi ces formulaires correctement remplis.

Salutations sportives

Florent Bron

Responsable cantonal du football scolaire